

CONSEIL MUNICIPAL du 17.10.2018

RESUME

1. Analyse du procès - verbal de synthèse du plan local d'urbanisme (PLU) du commissaire enquêteur

Invité : M. SARTORI Ange, urbaniste

M. le maire indique que cette séance fait suite à la remise du PV de synthèse de l'enquête publique pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de La Chapelle d'Abondance.

L'enquête publique s'est déroulée du 20 août au 21 septembre 2018. Durant cette période, le projet de PLU, arrêté à la date du 07.02.2018, a été mis à disposition du public en mairie et sur son site internet. Dans ce cadre, 5 permanences ont été proposées par M. FLORET Claude, commissaire enquêteur.

78 personnes ont été reçues lors de ces permanences, ce qui témoigne de l'intérêt des habitants. La majorité des questions a porté sur le zonage individuel et sur des demandes d'informations. Le commissaire enquêteur a également souligné l'absence de zonage adapté pour permettre « l'accueil de nouvelles activités (économiques) dans un cadre rénové ».

Au cours de cette séance, le procès - verbal de synthèse de l'enquête publique a été présenté aux membres du conseil municipal.

Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas donner d'avis sur le procès - verbal du commissaire enquêteur à ce stade de la procédure.

Une délibération sera prise, suite à la remise de l'avis et du compte rendu du commissaire enquêteur prévue le 20 octobre 2018.

2. Divers

Au vu de l'augmentation du nombre d'élève à la cantine scolaire, le conseil municipal décide de retenir la candidature de Mme LATRACE Virginie, pour un poste d'agent de service (2 h. / semaines) sur l'année scolaire 2018 - 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Le maire

Bernard MAXIT



